



# PRÉFET DE L'EURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Évreux, le 28 février 2024

### PERMANENCES MULTI-ADMINISTRATIONS D'AIDE AUX AGRICULTEURS

Face aux inquiétudes du monde agricole et afin de concrétiser l'engagement du Président de la République d'un traitement rapide et en proximité, la préfecture de l'Eure, au même titre que l'ensemble des préfectures, met en place à compter de jeudi 29 février 2024, un accueil personnalisé des agriculteurs, au plus près du terrain.

Cette prise en charge prendra la forme d'une permanence dans chaque arrondissement, où les services de l'État (DDTM, DDFIP, DDPP, DDETS, OFB) pourront être sollicités afin d'apporter des réponses concrètes aux agriculteurs en difficulté. D'autres services pourront être mobilisés en tant que de besoin, afin d'apporter une expertise plus spécifique.

Les permanences seront organisées comme suit :

#### Pour l'arrondissement des Andelys

Du lundi au vendredi, en continu, de 9h00 à 16h00  
Sous-préfecture : 10 rue de la sous-préfecture - 27 700 Les Andelys

#### Pour l'arrondissement de Bernay

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30  
Sous-préfecture : 2 Rue Alexandre - 27300 Bernay

#### Pour l'arrondissement d'Évreux

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30  
Direction départementale des Territoires et de la Mer : 1 Av. du Maréchal Foch - 27000 Évreux

### Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél : 02 32 78 27 33 / 35

Mél : [pref-communication@eure.gouv.fr](mailto:pref-communication@eure.gouv.fr)



[www.eure.gouv.fr](http://www.eure.gouv.fr)

1 / 1

@prefet.eure

@Prefet27

Boulevard Georges Chauvin  
CS 40011 - 27022 Évreux Cedex